

#### 4.—Rentrées annuelles de matières d'or à la Monnaie royale canadienne, sorties de matières d'or et monnaie frappée, 1937-1946

NOTA.—Sous une forme un peu différente, les chiffres de 1901-1916 paraissent aux pp. 883-884 de l'*Annuaire* de 1927-1928 et ceux de 1917-1925, à la p. 928 de l'*Annuaire* de 1936. Les chiffres de 1926-1936, comparables aux chiffres donnés ci-dessous, paraissent à la p. 989 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Or reçu	Sorties de matières d'or	Monnaie d'argent frappée	Monnaie de nickel frappée	Monnaie d'acier frappée	Monnaie de 'tombac' frappée	Monnaie de bronze frappée
	onces fines	onces fines	\$	£	\$	\$	\$
1937.....	3,933,453	3,937,911	1,322,200	251,100	-	-	106,400
1938.....	4,398,258	4,308,067	1,376,000	153,500	-	-	134,300
1939.....	4,869,239	4,834,214	2,794,032	321,000	-	-	214,600
1940.....	4,990,847	5,026,793	4,845,000	660,500	-	-	322,900
1941.....	5,092,609	5,134,348	3,534,000	454,000	-	-	575,300
1942.....	4,611,982	4,611,892	3,764,000	361,576	-	169,424	783,500
1943.....	3,616,959	3,645,740	7,044,000	néant	-	1,238,000	881,300
1944.....	2,862,048	2,829,755	4,006,000	"	571,000	400	454,600
1945.....	2,503,416	2,409,163	3,416,300	"	950,300	néant	748,500
1946.....	2,652,245	2,665,964	1,701,000	291,500	-	"	528,500

#### Sous-section 2.—Circulation des billets canadiens

**Billets du Dominion.**—Les billets du Dominion ont été créés en 1868 et la législation par laquelle l'émission s'est accrue avec l'agrandissement du pays est donnée à la p. 968 de l'*Annuaire* de 1934-1935. Un résumé des principaux traits de l'émission précédente de billets du Dominion paraît à la p. 916 de l'édition de 1940.

**Billets de la Banque du Canada.**—La Banque du Canada, au début de ses opérations, a pris à son compte les billets du Dominion en cours. Ceux-ci ont été remplacés dans la circulation publique et partiellement remplacés dans les réserves en espèces par ses propres billets ayant cours légal, dont les coupures étaient de \$1, \$2, \$5, \$10, \$20, \$50, \$100 et \$1,000. Les dépôts des banques à charte à la Banque du Canada ont parachevé le remplacement des billets du Dominion comme réserves en espèces.

La loi des banques de 1934 a exigé des banques à charte qu'elles réduisissent l'émission de leurs propres billets graduellement pendant les dix années suivantes jusqu'à un montant n'excédant pas 25 p.100 de leur capital versé au 11 mars 1935. Les billets de la Banque du Canada remplacent ainsi les billets des banques à charte, à mesure que l'émission de ces dernières est réduite.

Il y a peu de changement dans les coupures au-dessous de \$5. Il y a eu augmentation considérable dans les coupures de \$5 à \$1,000, où les billets de la Banque du Canada ont partiellement remplacé les billets des banques à charte et ceux du Dominion. D'autre part, les billets spéciaux du Dominion en coupures de \$1,000 à \$50,000, qui ont servi presque exclusivement aux transactions interbancaires ou aux réserves des banques, ne sont plus en usage.